



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 404

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à la création d'un « contrat de service public de santé » permettant à tout professionnel de santé, libéral ou hospitalier, de définir ses missions, ses modalités d'exercice et de rémunération avec un hôpital ou un groupe d'établissements publics.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 404

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4834

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)